



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE EN 2021 DANS L'EST



SOMMAIRE

p.2 Tous les établissements : 5 500 embauches sont prévues, soit 2% de plus qu'en 2020

p.3 Le secteur public : 1 000 projets de recrutement, soit +30% en un an

p.4 Les associations : 1 400 intentions d'embauche, soit +8% en un an

p.5 Le secteur privé : 3 100 embauches sont prévues, soit -7% en un an

L'enquête « Besoins en main-d'œuvre » (BMO) est réalisée chaque année depuis 2002, à l'initiative de Pôle emploi. Outil d'aide à la décision, cette enquête apporte un éclairage inédit sur les attentes et les difficultés rencontrées par les employeurs en matière de recrutement. Elle mesure en effet les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements, ainsi que l'importance des difficultés envisagées et le recours à l'emploi saisonnier.

Les établissements réunionnais ont été interrogés au 4^{ème} trimestre 2020, soit avant l'instauration de nouvelles mesures de restriction depuis mi-février 2021.

L'essentiel

5 500 embauches sont prévues en 2021 par les établissements du bassin Est, soit 100 de plus qu'en 2020 (+2%)

Les établissements publics et les associations envisagent 2 400 recrutements, soit 300 de plus qu'en 2020 (+16%). Plus de 9 embauches sur 10 relèvent des secteurs de l'administration publique et enseignement, de la santé et action sociale, et des activités associatives. Les métiers les plus recherchés sont les jardiniers, les formateurs et les agents d'entretien de locaux (y compris les agents des écoles). Ce sont essentiellement des recrutements envisagés dans le cadre des contrats Parcours emploi compétences.

Dans les établissements privés, 3 100 recrutements sont prévus, soit 200 de moins en un an (-7%). Le secteur du nettoyage contribue majoritairement à cette baisse. En revanche, les secteurs du transport et de l'agriculture prévoient beaucoup plus d'embauches.

Les secteurs de la construction et de l'agriculture regroupent plus de la moitié des besoins du privé. Les métiers les plus recherchés sont les maçons, les ouvriers non qualifiés du gros œuvre, les ouvriers agricoles, les employés de cuisine et les ouvriers qualifiés des travaux publics.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs du privé concernent 55% des projets d'embauche. Elles sont fortes dans l'agriculture, l'industrie, la construction et l'hébergement-restauration.



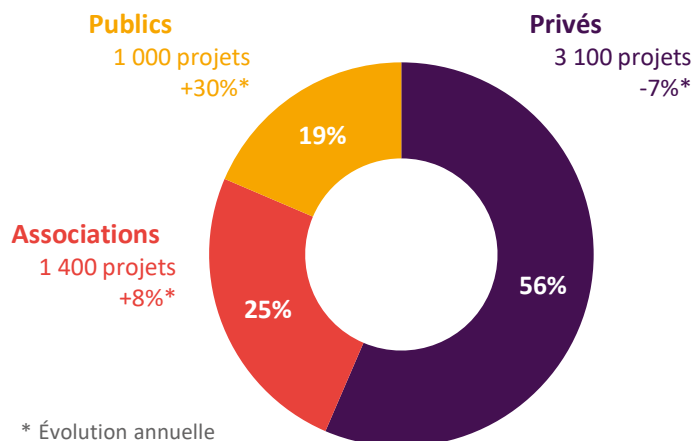
+2%

**DE PROJETS D'EMBAUCHE
PAR RAPPORT À 2020**

5 500 embauches sont prévues en 2021, en hausse de 2% en un an

Les établissements privés regroupent 56% des besoins

Répartition des projets de recrutement selon le type d'employeur, et évolution annuelle entre 2020 et 2021



* Évolution annuelle par rapport à 2020

En 2021, le nombre de projets de recrutement progresse essentiellement dans les établissements publics (+30% ; +200) et les associations (+8% ; +100).

Les employeurs du secteur privé (hors associations) envisagent 200 recrutements de moins qu'en 2020. Cette baisse concerne principalement les activités de nettoyage. En revanche, deux secteurs envisagent beaucoup plus de recrutements : le transport (+100 projets) et l'agriculture (+100). 55% des projets sont considérés comme présentant des difficultés de recrutement.

7 projets de recrutement sur 10 concernent des emplois durables (enquête annexée à BMO - niveau régional)

Répartition des projets par type de contrat

71% CDI et CDD de 6 mois ou plus

29% CDD de moins de 6 mois



Répartition des projets selon le motif de recrutement

64% Nouvelle activité et surcroît d'activité

36% Remplacements de départs et d'absences

Des difficultés à recruter liées aux candidats

78% des établissements recruteurs anticipant des difficultés de recrutement mentionnent l'inadéquation entre le profil des postulants et le poste proposé (-7 points en un an). L'inaptitude des profils des candidats est attribuée principalement au manque de motivation, de formation et d'expérience.

Les principales solutions envisagées par les employeurs pour remédier à leurs difficultés sont : faire appel à Pôle emploi, former des candidats venant de l'extérieur et recourir à l'intérim ou d'autres types de contrats.

Pôle emploi est l'interlocuteur privilégié

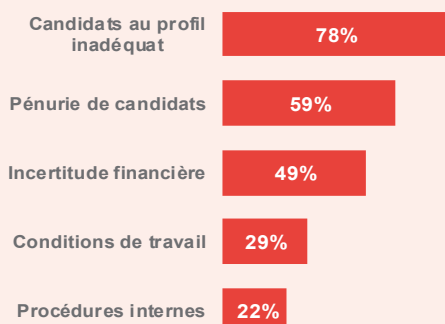
2 établissements recruteurs sur 3 envisagent de passer par les services de Pôle emploi pour leurs recrutements.

Pour 7 sur 10, ce recours se fait dès le début de la démarche de manière exclusive (48% des cas) ou en association avec d'autres intermédiaires de l'emploi (23% des cas)

L'importance de notre vivier de candidats et la simplicité d'accès à nos services sont cités par plus d'un tiers des employeurs.

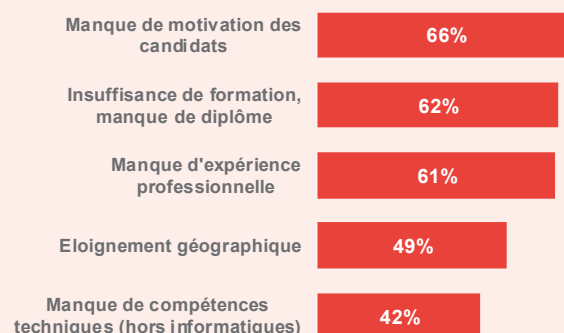
LES MOTIFS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Les principaux motifs des **difficultés anticipées** de recrutement selon les recruteurs



Note de lecture : 78% des établissements recruteurs anticipant des difficultés de recrutement s'attendent à des profils de candidats inadéquats.

Les principaux motifs d'inadéquation des candidats : retour sur les **difficultés** de recrutement rencontrées en 2020



Note de lecture : 66% des établissements ayant cherché à recruter en 2020 et qui ont rencontré des difficultés liées au profil inadéquat des candidats, citent le manque de motivation.

1 000 embauches dans le secteur public, en hausse de 30% en un an

Les établissements du secteur public sont ceux relevant des collectivités territoriales (communes, département et région) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

Par conséquent, ne sont pas pris en compte les administrations de l'état (Ministères, Police, Justice...) et les entreprises publiques (Banque de France...).

En 2021, 7 établissements publics sur 10 projettent de recruter, soit 100 établissements potentiellement recruteurs.

Ils envisagent 1 000 embauches, soit 19% des besoins du bassin. Cela représente 200 projets supplémentaires en un an, qui s'explique par l'augmentation de la proportion d'établissements anticipant des embauches.

	2020	2021	
		EST	Réunion
Part des établissements recruteurs	56%	70%	56%
Nombre de projets de recrutement	800	1 000	7 300
<i>Évolution annuelle</i>	-23%	30%	13%
Part des projets jugés difficiles	11%	11%	4%

L'administration publique et l'enseignement couvrent 64% des besoins du public

Les besoins se concentrent dans l'administration publique et enseignement (650 projets), et la santé et action sociale (350).

Les recrutements sont principalement effectués par les communes, les écoles, les caisses des écoles, les collèges, les lycées et les centres communaux d'action sociale.

Le secteur public recrute essentiellement des agents d'entretien de locaux (y.c. agents des écoles) et des jardiniers. Ces deux métiers représentent 57% des besoins.

Tous les métiers du top 10 sont recherchés majoritairement par le secteur public, excepté les jardiniers et les secrétaires.

Les agents d'entretien de locaux sont les plus recherchés par le secteur public

Les 10 métiers les plus recherchés par le secteur public	Nombre de projets de recrutement
Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM*)	390
Jardiniers salariés, paysagistes	190
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	130
Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS/AESH**)	50
Agents administratifs (saisie, assistanat RH, enquêtes...)	40
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. Puériculture...)	40
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	40
Médecins	40
Secrétaires	20
Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien du bâtiment	20

*ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

**AVS/AESH : auxiliaires de vie scolaire / accompagnants d'élèves en situation de handicap

1 400 embauches dans les associations, en hausse de 8% en un an

Le terme « associations » regroupe ici les associations au sens juridique, celles régies par la loi de 1901 et qui ne sont pas dotées de missions nationales. Ce sont principalement des associations de quartier et des associations culturelles et sportives.

En 2021, une association sur trois envisage de recruter, soit plus de 100 établissements potentiellement recruteurs.

Elles prévoient 1 400 embauches, soit un quart des besoins du bassin. Cela représente 100 projets supplémentaires en un an, qui s'explique par l'augmentation du nombre moyen de projets par établissement recruteur (10,8 contre 7,9 en 2020).

Les difficultés de recrutement identifiées par les associations sont moins importantes en 2021 : 15% des besoins, soit 3 points de moins en un an.

	2020	2021	
		EST	Réunion
Part des établissements recruteurs	48%	33%	43%
Nombre de projets de recrutement	1 300	1 400	7 300
<i>Évolution annuelle</i>	-12%	8%	5%
Part des projets jugés difficiles	18%	15%	18%

Les activités associatives et l'enseignement couvrent les deux tiers de leurs besoins

Parmi les 1 400 recrutements prévus par les associations, 450 relèvent de l'enseignement, 450 des activités associatives et 300 de l'action sociale.

Les services d'aménagement paysager, et les activités sportives et récréatives concentrent respectivement 100 et 50 projets de recrutement.

Les associations recrutent essentiellement des formateurs et des jardiniers. Ces deux métiers représentent 57% de leurs besoins.

Tous les métiers du top 10 sont recherchés majoritairement par les associations, excepté les professionnels de l'animation socioculturelle, les secrétaires et les ouvriers non qualifiés de la métallerie.

Les formateurs et les jardiniers sont les plus recherchés par les associations

Les 10 métiers les plus recherchés par les associations	Nombre de projets de recrutement
Formateurs (y.c. moniteurs d'auto-école)	450
Jardiniers salariés, paysagistes	340
Maraîchers, horticulteurs salariés	150
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	110
Educateurs spécialisés (y.c. éducateurs de jeunes enfants)	50
Éleveurs salariés	50
Secrétaires	40
Professionnels action sociale (assistants sociaux...)	20
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	20
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage (y.c. réparateurs)	20

3 100 embauches dans le secteur privé, en baisse de 7% en un an

37% des établissements privés envisagent de recruter

	2017	2018	2019	2020	2021	
					EST	Réunion
Part des établissements recruteurs	33%	29%	33%	40%	37%	29%
Nombre de projets de recrutement	2 200	2 000	2 500	3 300	3 100	20 500
<i>Évolution annuelle</i>	9%	-11%	27%	33%	-7%	-1%
Part des projets jugés difficiles	32%	29%	52%	47%	55%	43%

En 2021, 1 100 établissements sont potentiellement recruteurs, soit 37% des employeurs du privé. Cette proportion est de 37% pour les structures de moins de 10 salariés, et de 43% pour celles de 10 salariés ou plus.

3 100 embauches sont prévues (-200 en un an), soit 56% des besoins du bassin. Cette baisse est portée par la diminution de la proportion d'établissements anticipant des embauches. Le secteur des services déclare 250 projets d'embauche de moins qu'en 2020, principalement dans le nettoyage.

Les structures de moins de 10 salariés regroupent 8 besoins sur 10, et déclarent autant de projets qu'en 2020.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 8 points et elles concernent 55% des besoins (43% au niveau régional). Les secteurs qui déclarent de fortes difficultés sont l'agriculture, l'industrie, la construction et l'hébergement-restauration.

La construction et l'agriculture couvrent plus de la moitié des besoins du privé

Les secteurs recruteurs dans le secteur privé hors associations	Nombre de projets de recrutement
Construction	1 050
Agriculture	550
Services aux particuliers	500
Hébergement et restauration	250
Santé et action sociale	150
Autres activités de services	50
Enseignement	50
Services aux entreprises	450
Services techniques, administratifs, de soutien...	250
Transports et entreposage	200
Communication, activités immobilières	-
Commerce	300
Industrie	250
Agroalimentaire	100
Ensemble des secteurs	3 100

La construction : 1 050 besoins (+4%, soit +50 en un an)

52% des établissements envisagent de recruter. Ils prévoient 1 050 embauches, soit 34% des besoins du privé. Les travaux d'installation électrique, de terrassement, et de maçonnerie et gros œuvre représentent 53% des besoins du secteur.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 62% des besoins : maçons, ouvriers non qualifiés du gros œuvre, ouvriers qualifiés des travaux publics, électriciens, et conducteurs d'engins du BTP et d'engins de levage.

L'agriculture : 550 besoins (+16% ; +100 en un an)

57% des établissements envisagent de recruter. 550 embauches sont prévues, soit 17% des besoins du privé. On dénombre essentiellement 250 intentions d'embauche dans la culture de fruits et 150 dans la canne à sucre.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 85% des besoins : ouvriers agricoles, maraîchers-horticulteurs, cueilleurs-arboriculteurs, manutentionnaires et conducteurs d'engins agricoles ou forestiers.

Les services aux particuliers : 500 besoins (-14%, soit -75 en un an)

36% des établissements souhaitent recruter. Ils prévoient 500 embauches, soit 15% des besoins du privé. L'hébergement-restauration et la santé et action sociale sont les principaux secteurs recruteurs.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 54% des besoins : employés de cuisine, cuisiniers, coiffeurs, employés de l'hôtellerie et secrétaires.

Les services aux entreprises : 450 besoins (-28%, soit -175 en un an)

1 établissement sur 5 projette de recruter, soit 450 embauches (15% des besoins du privé). Les activités de transport, de sécurité et les services d'aménagement paysager représentent près de 7 besoins sur 10.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 62% des besoins : agents de sécurité et de surveillance, livreurs, conducteurs routiers et grand routiers, jardiniers et conducteurs de véhicules légers (ambulances, taxis...).

Le commerce : 300 besoins (-12%)

3 employeurs sur 10 projettent de recruter, soit 300 intentions d'embauche (11% des besoins du privé). Le commerce de détail regroupe 72% des besoins, le commerce et la réparation automobile 18% et le commerce de gros 10%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 54% des besoins : vendeurs en habillement-accessoires-sport-loisirs, vendeurs généralistes, attachés commerciaux, caissiers, et mécaniciens et électroniciens de véhicules.

L'industrie : 250 besoins (-16%)

36% des établissements souhaitent recruter, soit 250 projets d'embauche (8% des besoins du privé). L'industrie agroalimentaire regroupe 41% des besoins industriels et, la réparation et installation de machines et d'équipements 35%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 53% des besoins : ouvriers qualifiés et non qualifiés des industries agroalimentaires, vendeurs en produits alimentaires, boulangers-pâtisseries, et ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en électronique.

Les métiers de la construction et de l'agriculture sont les plus recherchés par le privé

Les 20 métiers les plus recherchés par le secteur privé hors associations	Nombre de projets de recrutement
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	220
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	150
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	140
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	140
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	120
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	110
Maraîchers, horticulteurs salariés	110
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	90
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	90
Conducteurs d'engins du BTP et d'engins de levage	90
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	90
Conducteurs routiers et grands routiers	80
Agents de sécurité et de surveillance	80
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	80
Conducteurs et livreurs sur courte distance	70
Secrétaires (y.c. secrétaires médicales)	70
Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	60
Vendeurs en habillement, accessoires, sport, loisirs et culture	60
Cuisiniers	60
Vendeurs en produits alimentaires	50

Méthodologie

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) réalisée avec le concours du CRÉDOC, permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par secteur d'activité et par métier. Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises.

Mais l'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

La population

Sont pris en compte, les établissements :

- relevant de l'Assurance Chômage ;
- sans salarié, mais ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois ;
- du secteur agricole ;
- du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales (communes, région...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête comprend l'ensemble des établissements employeurs hors administration de l'Etat (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (EDF, Banque de France...), soit un total de **3 400 établissements** pour le bassin Est.

Le questionnaire

Les 200 métiers pris en compte relèvent à la fois du répertoire opérationnel des métiers et des emplois et de la nomenclature des familles professionnelles. Le questionnaire est adapté à l'activité économique (6 questionnaires différents : industrie, construction, agriculture, commerce et hôtellerie, services aux entreprises, banque-assurance et services aux particuliers, santé et action sociale).

L'échantillon

Pour l'enquête BMO 2021, **2 800 établissements ont été interrogés dans le bassin Est** : 2 300 par courrier, 200 par web et 300 par téléphone.

800 ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 29%.

Le redressement

Le redressement des résultats repose sur une procédure respectant séparément les distributions marginales des quatre variables de stratification : la taille des établissements, le secteur d'activité, le bassin d'emploi et l'appartenance ou non au secteur public.

L'enquête complémentaire

Une enquête complémentaire a été réalisée pour affiner les résultats de l'enquête principale. 500 établissements réunionnais ont été interrogés fin 2020, sur le type de contrat recherché et les motifs de recrutement mais aussi sur la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées. Les résultats ne sont pas disponibles par bassin mais uniquement au niveau régional.



EN SAVOIR PLUS

La publication régionale sur les besoins en main-d'œuvre en 2021 est disponible sous <http://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jspz?id=73897>

Le rapport régional et tous les résultats détaillés sont disponibles sous <http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=04>

Directrice de la publication
Angélique GOODALL

Responsable de la rédaction
Michael RENARD

Réalisation - Stéphane JAUD
Service des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Direction Régionale Pôle emploi Réunion
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron
CS 52008 - 97744 Saint-Denis Cedex 9

www.pole-emploi.org
www.pole-emploi.fr/region/reunion



@poleemploi_Run

